



FORMATION IEEPI - AD'Occ – CCI OCCITANIE

IEEPI
INSTITUT EUROPEEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LA GESTION DE LA DONNÉE PERSONNELLE AU SEIN DE L'ENTREPRISE :

OUTILS DE LA CONFORMITÉ ET BONNES PRATIQUES



PROGRAMME de la formation

Appréhender ses données au regard du RGPD : les outils de la conformité

- La cartographie des traitements
- Le registre des traitements
- La documentation de l'entreprise en matière de traitement des données à caractère personnel
- Les process internes : gérer les demandes d'exercice des droits
- Le DPO (Délégué à la protection des données) : interne, externe, mutualisé

Assurer la mise en application des outils : le défi des RH

- Informer les salariés/candidats
- Déterminer les bases légales
- Déterminer les durées de conservation
- Modèle pratique : le registre

Assurer le suivi des données personnelles en externe : l'impérative documentation contractuelle

- Une nécessaire qualification des intervenants
- Les données traitées au nom de l'entreprise : la sous-traitance
- Les données traitées en concurrence : la responsabilité conjointe

Assurer ses opérations marketing : prospecter en conformité

- Le statut des bases de données clients
- La prospection B2B
- La prospection B2C

Formation développée et mise en œuvre par :

IEEPI
INSTITUT EUROPEEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En collaboration avec :



**DATES : 9 avril 2019 À TOULOUSE
ou le 11 avril 2019 À MONTPELLIER**
9h00 à 17h30

DURÉE : 1 JOUR

PRIX : 650 €

TARIF PME : 450 €

OBJECTIFS

- Comprendre et identifier les flux de données habituels au sein d'une entreprise ;
- Formaliser un audit générique des flux de données ;
- Identifier les démarches à mettre en place dans le cadre de la mise en conformité de l'entreprise.

PUBLIC

- Dirigeants de PME, DRH, DAF, Directions marketing, DSI

Intervenant

- Me France Charruyer, Avocat Associé - Droit des affaires, Technologies avancées et données personnelles

Pré-requis

Aucun.

Pédagogie

- Exposés et exemples pratiques.
 - Dialogue entre l'intervenant et les participants.
- Echanges de bonnes pratiques.